

*Hydrargyrisme*

Davis, devant l'association des manufacturiers canadiens. Peut-être pourrais-je vous en citer un autre passage. Dans son allocution, il réclamait l'aide de la population canadienne afin d'apporter des modifications à la loi sur les pêcheries, en ce qui a trait à la pollution. Voici ce qu'il dit à ce sujet:

Le pollueur doit payer (...) et l'industrie qui cause du problème doit le résoudre. Elle ne doit pas seulement améliorer ses méthodes d'exploitation, mais elle doit aussi modifier les pratiques négligentes du passé. Elle doit nettoyer ses installations et indemniser les victimes de sa négligence.

Les modifications à la loi sur les pêcheries sont en vigueur depuis 1970, mais qu'en est-il des mesures promises par le gouvernement fédéral? Les ressources en eau de l'Ontario et du Manitoba, dans le cas des rivières des Anglais et Wabigoon, ont été contaminées par les déchets provenant de l'usine de chlore et de soude caustique de la Dryden Paper Company, en Ontario.

Le gouvernement manitobain a tenté de poursuivre l'usine de Dryden en vertu de la loi de la province, mais la Cour suprême l'a jugée anti constitutionnelle. Le fait que le gouvernement du Manitoba n'ait pas réussi à poursuivre la compagnie Dryden Paper pour le tort qu'elle a causé aux cours d'eau du Manitoba indique clairement que le gouvernement fédéral devrait se charger lui-même de trouver une solution à ce problème. Pourtant, il n'y a eu aucune poursuite d'intentée contre cette compagnie en vertu de la loi sur les pêcheries, même si les autorités fédérales ont indiscutablement compétence en la matière. J'ai l'impression que le gouvernement libéral actuel est bien fatigué et qu'il est plus enclin à la rhétorique qu'à l'action.

Mon personnel a cherché à savoir pourquoi aucune poursuite n'avait été intentée jusqu'ici. Je suis sûr que beaucoup de députés aimeraient en connaître la raison. Pour être franc, je dirai que les bureaucrates du ministère n'ont pu fournir aucune réponse. En fait, le ministère de l'Environnement ne semblait pas avoir grand-chose à répondre à ce qu'on leur demandait.

Pendant mon enquête sur cette question, le directeur de la direction générale de la lutte contre la pollution des eaux n'a pu me faire part de ses commentaires puisqu'il suivait ailleurs des cours de perfectionnement dans les deux langues officielles du Canada et qu'il ne devait pas revenir avant 6 mois. Il m'a également été impossible de m'entretenir avec l'adjoint du directeur car il était parti assister à une conférence et qu'il ne devait rentrer que deux semaines plus tard. L'adjoint de l'adjoint n'était pas à son bureau non plus. Monsieur l'Orateur, je dois avouer que je soupçonne sérieusement le ministère de l'Environnement de n'être composé que d'un groupe de réceptionnistes embarrassés. Il n'est pas étonnant que ce gouvernement nous paraît être un navire sans gouvernail.

Le gouvernement ne prend-il pas au sérieux le cas des Indiens des réserves de Grassy Narrows et de White Dog? Le gouvernement du Japon s'occupe très sérieusement du problème de l'hydrargyrisme. Mercredi dernier, on a rapporté que deux hommes d'affaires de la Chisso Corporation de Minamata avaient été accusés du meurtre involontaire de 7 personnes victimes d'hydrargyrisme.

On peut, au Canada, tenter des poursuites en vertu de l'article 176 du Code criminel s'il est prouvé que des actes préjudiciables ont causé des blessures physiques à une personne ou mis la vie ou la santé du public en danger. Même s'il n'est pas nécessaire de poursuivre les contrevenants de Dryden en vertu du Code criminel, il est essentiel que le gouvernement mette un terme à sa façon cavalière de régler les problèmes juridiques.

[M. Beatty.]

La pollution au mercure est un problème d'envergure nationale. Ses effets se sont fait sentir dans au moins neuf provinces et dans les territoires. Les témoins qui ont comparu devant le comité permanent des pêches et des forêts, le 8 avril, ont déclaré que la pollution au mercure était un problème à l'échelle internationale. De récentes études scientifiques exécutées dans les espaces glaciaires du Groenland ont démontré que la pollution au mercure était un sous-produit d'un monde de plus en plus industrialisé. C'est un problème qui ne sera pas résolu du jour au lendemain.

● (1610)

S'il ne contrôle pas la pollution par le mercure le Canada a plus à perdre que presque tout autre pays du monde occidental. L'expérience de Grassy Narrows et de White Dog a mis en lumière les conséquences sociales et économiques de la pollution par le mercure sur nos autochtones, dont la structure sociale est fondée sur la pêche.

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a manqué tout à fait d'initiative lorsqu'il s'agissait de résoudre les problèmes dans les réserves de Grassy Narrows et de White Dog. Bien que l'article 91(24) de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique stipule que le bien-être des Indiens sur les réserves relève exclusivement du gouvernement fédéral, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien s'est efforcé de se décharger de ses responsabilités sur d'autres ministres. Il a adopté une attitude très étroite à l'égard du problème. Les députés de ce côté-ci de la Chambre ne sont pas satisfaits des solutions improvisées et des échappatoires du ministre.

Le long du système fluvial Wabigoon-rivière des Anglais, bon nombre d'Indiens continuent à manger du poisson contaminé parce qu'ils doutent de la sincérité du gouvernement et parce qu'ils n'ont pas vraiment le choix. Il faudrait songer à déménager les Indiens des réserves de Grassy Narrows et de White Dog dans une région non contaminée s'ils continuent à consommer du poisson contaminé. Jusqu'ici, aucun représentant du ministre n'a parlé de cette possibilité aux Indiens.

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a une certaine obligation envers les autochtones du Nord du Canada et il devrait s'intéresser à leurs problèmes et exhorter ses collègues à cesser leurs tours de passe-passe en matière de compétences. Il faudrait effectuer beaucoup de recherches et mener d'autres études sur tous les aspects de l'hydrargyrisme. Le gouvernement fédéral doit acquérir les connaissances techniques nécessaires afin de s'occuper aussi de l'hydrargyrisme au niveau international. Je crois savoir qu'une équipe spéciale d'Environnement Canada est en train de mener une étude pour déterminer les besoins futurs de recherche et de développement pour résoudre le problème de la pollution par le mercure. Le gouvernement fédéral doit coordonner et organiser un programme d'envergure nationale destiné à acquérir les connaissances voulues pour résoudre nos problèmes de pollution par le mercure.

Il est bien facile de se rendre compte des énormes problèmes humains et économiques causés par l'hydrargyrisme au Canada. Hélas! la préoccupation du gouvernement n'est pas aussi facile à déceler. Là où il aurait dû prendre des mesures, il n'a rien fait. Là où il aurait dû fournir des explications, il est resté silencieux. Et là où il aurait dû se préoccuper de la santé et de la vie d'êtres humains, il a fait preuve d'indifférence.

Il est bon nombre d'aspects de la vie parlementaire que je trouve fort stimulants à tous les points de vue, mais j'ai